



ÉCOLE SECONDAIRE D'AMOS



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion (ordinaire) du conseil d'établissement de l'école secondaire d'Amos tenue le mercredi 24 février 2021 à 19 h 30 par visioconférence Teams.

Sont présents :

Mme Josiane Bélanger
M. Joseph Eid
Mme Caroline Jolicoeur
M. Kevin Lacoursière
M. Sylvain Lacroix
Mme Janis Lafrance
Mme Annie Mc Fadden
Mme Danaé Morin

Mme Manon Morissette
M. Réjean Paquette
Mme Cynthia Pelletier
Mme Jocelyne Poiré
M. Marco Prévost
M. Martin Rondeau
M. Stéphane Saulter
Mme Mélanie Trudel

Aussi présents :

M. Alain Albert, directeur de l'école, Mme Carolle Prévost, directrice adjointe, et M. Mathieu Chevrier, directeur adjoint.

Sont absentes :

Mme Annick Boucher
Mme Annick Gravel

Le quorum est atteint.

Ouverture de la réunion

Monsieur le président souhaite la bienvenue aux membres. M. Mathieu Chevrier agit comme secrétaire d'assemblée.

CE-121-2021 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Josiane Bélanger, appuyée par Mme Caroline Jolicoeur, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE

CE-122-2021 Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire du 16 décembre 2020

Sur proposition de M. Martin Rondeau, appuyée par M. Stéphane Saulter, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la réunion du 16 décembre 2020.

ADOPTÉE

Suivi des résolutions

Les résolutions adoptées lors de la dernière réunion ont été assurées d'un suivi.

Correspondance

Il n'y a eu aucune correspondance.

Intervention de l'assistance

Étant en visioconférence Teams, il n'y a eu aucune intervention de l'assistance.

Comité de parents

M. Saulter résume les points discutés au comité de parents :

- L'adoption du calendrier;
- L'ajustement du prix des chambres à la résidence étudiante;
- La présentation du rapport annuel;
- L'attribution du prix de la persévérance scolaire au Fonds Ange gardien;
- L'augmentation de la clientèle prévisionnelle d'environ 100 élèves pour 2021-2022.

Dossier

CE-123-2021 – Mesures dédiées et protégées

M. Albert explique les différentes mesures de financement du ministère de l'Éducation et les sommes allouées par pavillon.

Par cette résolution, le conseil d'établissement atteste que les sommes liées aux mesures protégées ont été reçues et que leur déploiement est prévu dans le cadre du budget de l'établissement.

Sur proposition de Mme Cynthia Pelletier, appuyée par Mme Jocelyne Poiré, IL EST RÉSOLU d'autoriser monsieur le directeur, Alain Albert, à utiliser les sommes provenant du Ministère aux fins spécifiques de la mesure.

ADOPTÉE

Information

– Activités étudiantes

Mme Josiane Bélanger énumère les activités qui ont eu lieu à l'école secondaire d'Amos. La St-Valentin a été soulignée dans les deux pavillons par des bingos et la distribution de chocolat. Dans le cadre des journées de la persévérance, des jeunes du pavillon La Forêt, nommés par leurs enseignants, ont reçu du MRAR un certificat et une carte-cadeau de 20 \$ de Place centre-ville Amos. Un bingo musical a été organisé au pavillon La Forêt, le midi. Au pavillon La Calypso, il y a eu les remises de fin d'étape aux élèves méritants par le club Richelieu Les Amossoises. Enfin, le vendredi 26 février sera une journée pyjama au pavillon La Calypso. Les jeunes en pyjama seront invités à remettre un montant, sur une base volontaire, pour Opération enfant soleil.

– Protecteur de l'élève

M. Albert présente aux membres le nouveau protecteur de l'élève.

– Capsules membres du CÉ

M. Albert parle des capsules que les membres du conseil d'établissement auront à faire. Il leur fera parvenir le lien pour y accéder.

– Mesure supplémentaire (tutorat)

M. Albert présente le tableau des mesures ainsi que leur utilisation.

Il explique l'utilité des mesures 30391 et 15021 qui sont attribuées à la Covid-19. La 30391 est réservée aux initiatives sanitaires, soit ± 16 000 \$. À la mesure 15021 (± 24 000 \$), réservée à la consolidation des apprentissages, 14 000 \$ se sont ajoutés pour le tutorat. M. Albert assure que ces sommes seront utilisées en totalité.

Autres sujets

10.1 Mise à jour Covid

- M. Albert partage plusieurs situations vécues par les membres du personnel et les parents en lien avec la Covid-19. Il invite les parents à communiquer avec lui s'il subsiste des questions.
- L'horaire des cours en alternance, du 9 mars au 1^{er} avril, devrait être partagé avant la semaine de relâche.
- L'ensemble des mesures déjà en place perdurent et tous travaillent fort pour les faire respecter.
- Il mentionne que les activités parascolaires ne sont toujours pas permises, et ce, depuis le temps des fêtes, indépendamment du nombre de bulles.
- Enfin, il souligne que la direction de l'école est toujours à l'affût des consignes ministérielles.

Évaluation de la réunion

M. Sylvain Lacroix se dit satisfait de la rencontre.

CE-124-2021 Clôture de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 20 h 25 par M. Kevin Lacoursière et appuyé par Mme Josiane Bélanger que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

Le directeur,

Le président,

Alain Albert

Réjean Paquette